

Depuis trente ans, les grandes entreprises concentrent de plus en plus d'emplois

Vincent Cottet, cellule Synthèse et conjoncture de l'emploi, Insee

Les salariés du secteur privé travaillent aujourd'hui dans des entreprises plus grandes qu'il y a trente ans, quel que soit le secteur d'activité. Cette évolution s'est faite au détriment des entreprises de taille moyenne, alors que les petites entreprises concentrent toujours autant de salariés. Paradoxalement, cet accroissement de la concentration de l'emploi s'est accompagné d'une diminution moyenne de la taille des lieux de travail (établissements). Cette situation résulte de deux mouvements opposés : baisse de l'emploi dans les grands sites industriels, forte progression de l'emploi dans le secteur des services au sein de petits établissements. Dans le commerce de détail, les points de vente prennent de plus en plus d'ampleur avec le développement des grandes surfaces.

Les salariés du secteur privé travaillent aujourd'hui dans des plus grandes entreprises qu'il y a trente ans. Ces entreprises englobent une ou plusieurs sociétés (on parle alors de groupe), qui englobent elles-mêmes un ou plusieurs établissements (*encadré*).

Mais si les entreprises, centres de décision et des orientations stratégiques, ont grandi au fil du temps, ce n'est pas le cas des établissements qui sont désormais plus petits. Les entreprises ont donc grandi en rassemblant de plus en plus d'établissements. Ainsi, les salariés travaillent maintenant sur des lieux de production plus petits (les établissements), mais ils dépendent plus souvent d'une très grande structure (entreprise) : en 2006, 33 % des salariés travaillent dans une entreprise de plus de 1 000 salariés (*tableau*) contre 27 % en 1985. En revanche, 38 % travaillent dans un établissement de moins de 20 salariés contre 34 % en 1985.

Le développement des grandes structures a accompagné les multiples transformations de l'économie française et notamment la tertiarisation de l'emploi : alors que les grands sites industriels déclinent, les grands groupes de services sont en plein essor. Or chaque secteur d'activité a ses modalités propres d'organisation : les établissements du tertiaire étant plus petits que ceux de l'industrie, la taille moyenne des établissements a diminué. Malgré tout, entre 1979 et 2006, ces établissements se sont de plus en plus regroupés dans de grosses entreprises.

Avec une tendance générale à la concentration, trois grands secteurs illustrent des évolutions structurelles différenciées : l'industrie

Répartition de l'emploi par tranche de taille

Nombre de salariés	Établissement		Entreprise		
	1985	2006	1985	2006	Effectifs en 2006 (milliers)
1 à 9	24	26	22	21	3 300
10 à 19	10	12	9	9	1 450
20 à 49	18	18	15	13	2 000
50 à 250	25	26	18	15	2 350
250 à 1 000	15	14	10	8	1 250
1 000 à 5 000	6	4	10	12	1 900
5 000 et plus	2	1	17	21	3 300
Total	100	100	100	100	15 550

Lecture : en 2006, 21 % des salariés du secteur privé travaillent dans une entreprise de moins de 10 salariés, ce qui représente environ 3,3 millions de salariés.

Champ : salariés des entreprises privés hors agriculture et ex-GEN (*encadré*) de France métropolitaine.

Source : Unédic, traitement Insee.

INSEE
PREMIERE



INSEE

manufacturière qui perd des salariés presque chaque année depuis 30 ans, les services aux entreprises qui depuis 1979 sont en pleine croissance grâce à l'informatique et au développement des fonctions de support (nettoyage, comptabilité, recherche et développement, informatique, publicité...) et, enfin, le commerce de détail qui n'a pas beaucoup grandi mais s'est complètement réorganisé avec l'émergence des grandes surfaces (*graphique 1*).

Ces trois secteurs comptent, en 2006, près de 7 millions de salariés. Dans les autres secteurs qui sont les industries agro-alimentaires, l'énergie, la construction, le commerce de gros et d'automobiles, les autres services aux entreprises, les services aux particuliers et les activités financières et immobilières, les mêmes mouvements sont à l'œuvre.

L'industrie : des établissements plus petits, dans des entreprises plus grandes

L'industrie manufacturière est un secteur très concentré qui compte en 2006 moins de 3 millions de salariés contre 4,5 millions en 1979. La baisse de l'emploi est assez régulière puisque, depuis 1974, ce secteur n'a

connu que cinq années de croissance de l'emploi, dans les périodes particulièrement favorables de la conjoncture. La tendance de long terme est donc clairement à la baisse des effectifs (-1,7 % par an en moyenne entre 1979 et 2006), mais cette baisse s'est exprimée différemment au cours de cette période.

Dans un premier temps, de 1979 à 1994, l'emploi a surtout baissé dans les très grands établissements : les établissements de plus de 1 000 salariés, qui représentaient 23 % de l'emploi en 1979, n'en constituaient plus que 13 % en 1994. Dans le même temps, les établissements de moins de 50 salariés augmentaient leur part dans l'emploi industriel (22 % en 1979, 33 % en 1994). Cette phase correspond en partie au développement de la sous-traitance qui entraîne le morcellement de la production, mais également à une externalisation accrue des fonctions support qui de ce fait ne sont plus remplies par des salariés du secteur industriel mais sont transférées au tertiaire.

Au niveau de l'entreprise, la baisse de la concentration est beaucoup moins nette. Si les salariés travaillent en 1994 dans des sociétés plus petites qu'en 1979, ces sociétés se rassemblent de plus en plus pour former des groupes.

La part de l'emploi dans les entreprises de plus de 1 000 salariés ne baisse ainsi que de 3 points entre 1985 et 1994.

Dans un second temps, entre 1994 et 2006, la baisse de l'emploi s'est accompagnée d'une grande stabilité de la structure des lieux de production : les établissements de plus de 1 000 salariés recensent toujours 13 % des effectifs mais se regroupent en revanche de plus en plus dans des grandes entreprises. Ainsi, la part des salariés travaillant dans des grandes entreprises de plus de 1 000 salariés passe de 40 % en 1994 à 45 % en 2006 (*graphique 2*).

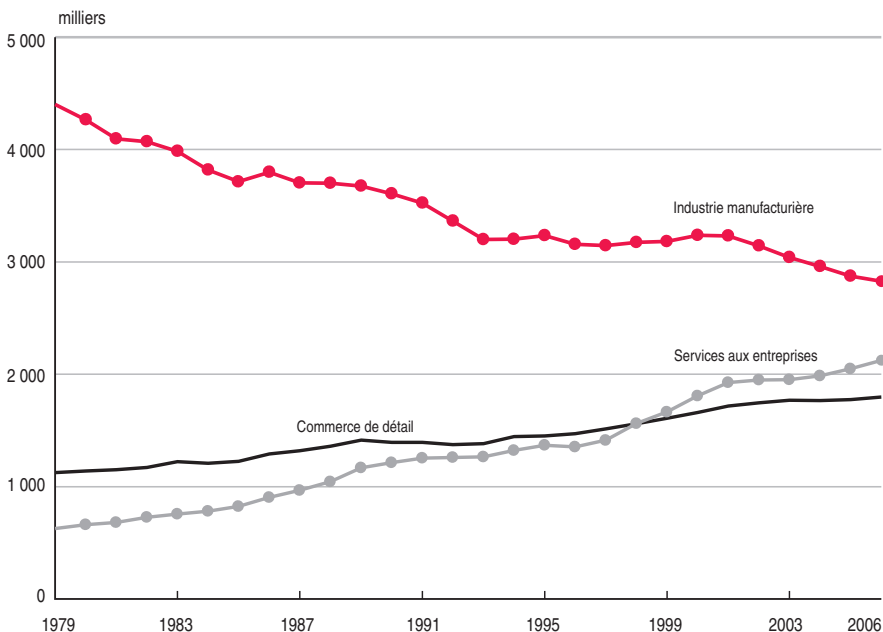
Services aux entreprises : le développement des grandes entreprises accompagne l'envolée de l'emploi

Entre 1979 et 2006, les services aux entreprises ont connu une très forte progression : l'emploi y a plus que doublé, suivant une augmentation continue. À l'opposé de l'industrie manufacturière, les effectifs n'ont baissé qu'une année en 27 ans. Ce développement est essentiellement dû aux deux sous-secteurs suivants : « conseil et assistance » et « services opérationnels (hors intérim) ». Ils occupent respectivement, en 2006, environ 1,2 million et 1 million de salariés (contre 400 000 et 200 000 en 1979).

Le secteur « conseil et assistance » rassemble des métiers comme l'ingénierie, la publicité, les cabinets comptables. Les établissements y sont petits (40 % des salariés travaillent dans un établissement de moins de 20 salariés). Le secteur des « services opérationnels » rassemble quant à lui des métiers comme la sécurité, le nettoyage ou les centres d'appel et comporte des établissements plus grands (près de 50 % des salariés sont dans un établissement de plus de 100 salariés).

Dans ces deux secteurs, le développement de l'activité s'est fait par la création de nouveaux établissements de même taille et non par l'augmentation de la taille des établissements déjà présents. En 1979, les salariés travaillaient également souvent dans des petites entreprises. Un mouvement de concentration a débuté au début des années 1990 : les établissements se sont regroupés au

① Les grandes tendances de l'emploi : baisse dans l'industrie, hausse dans le tertiaire

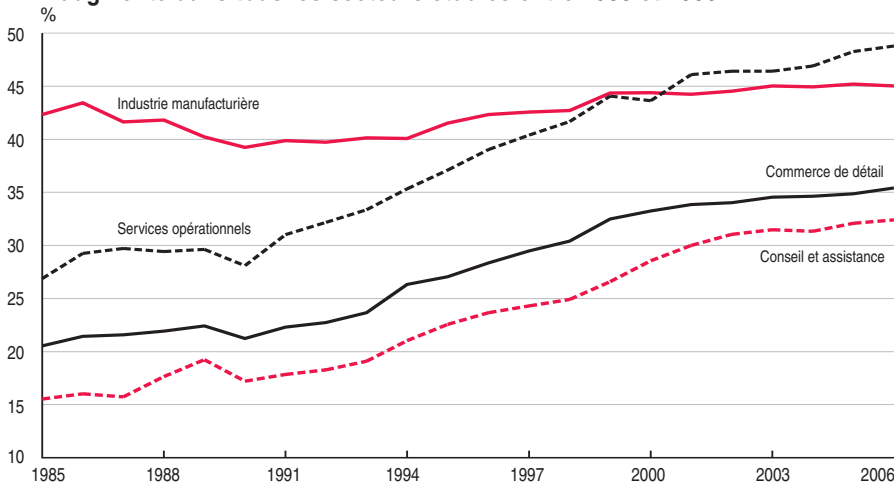


Lecture : en 2006, 2,8 millions de salariés travaillent dans l'industrie manufacturière.

Champ : salariés des entreprises privés hors agriculture et ex-GEN (encadré) de France métropolitaine.

Source : Unédic, traitement Insee.

② La part de l'emploi dans des entreprises de plus de 1 000 salariés augmente dans tous les secteurs étudiés entre 1985 et 2006



Lecture : en 2006, 32 % des salariés du secteur « conseil et assistance » travaillent dans une entreprise de plus de 1 000 salariés.
Champ : salariés des entreprises privés hors agriculture et ex-GEN (encadré) de France métropolitaine.

Source : Unédic, traitement Insee.

sein de structures de gestion et d'organisation plus grandes. Depuis 30 ans, le développement des très grandes entreprises a été continu. En 2006, beaucoup plus de salariés travaillent dans une entreprise de plus de 1 000 salariés qu'en 1979 (32 % dans le conseil et 48 % dans les services opérationnels (graphique 2). Dans les deux secteurs, l'augmentation de la part des grandes entreprises s'est faite au détriment des entreprises de taille moyenne (de 50 à 1 000 salariés).

Commerce de détail : un mouvement généralisé vers la concentration

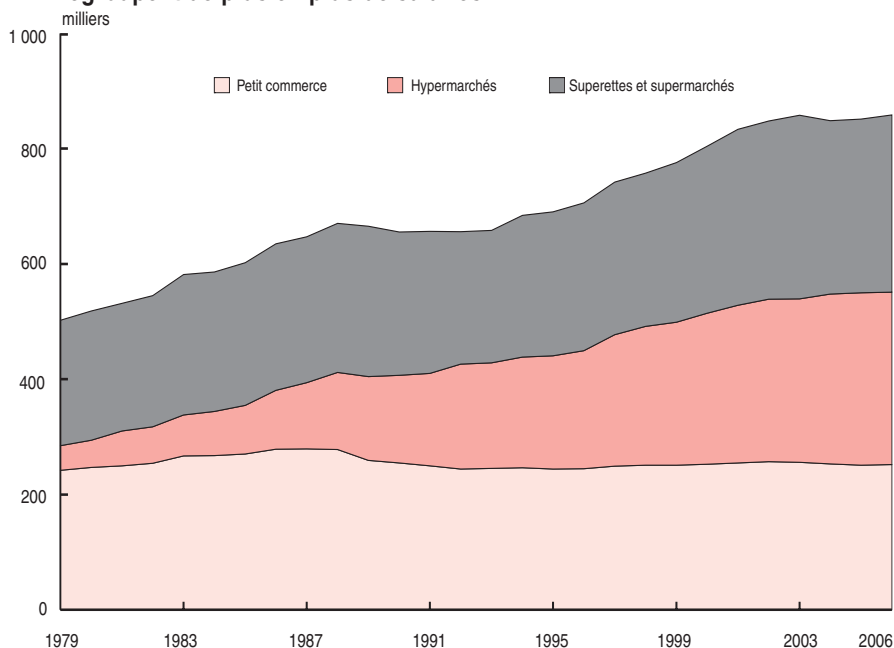
Entre 1979 et 2006, l'emploi dans le commerce de détail a augmenté de 1,8 % par an en moyenne. Il compte près de 1,8 million de personnes en 2006 pour environ 250 000 points de vente. Ce secteur est lui aussi extrêmement hétérogène car il comprend aussi bien les grandes surfaces que, par exemple, les fleuristes. Malgré cette

hétérogénéité, la tendance de long terme est également au regroupement des salariés, tant au niveau des établissements que des entreprises. On observe ainsi d'un côté une augmentation de la taille des points de vente, et de l'autre la constitution de grands réseaux nationaux regroupant ces points de vente.

Dans le commerce alimentaire, l'apparition des supermarchés et des hypermarchés a profondément modifié le paysage (graphique 3). Les grandes surfaces alimentaires ont pris des parts de marché aux commerces de proximité et sont les seules à avoir gagné des salariés. Ainsi, la part de l'emploi dans les petits établissements (de 1 à 10 salariés) a diminué au profit des établissements beaucoup plus grands (de 50 à 500 salariés). La percée des grandes surfaces a été continue pendant toute la période, mais elle marque un ralentissement depuis les années 2000. En 2006, 29 % des salariés du commerce de détail alimentaire travaillent dans un petit commerce (48 % en 1979) et 71 % dans un supermarché ou un hypermarché. Or toutes ces grandes surfaces appartiennent à de grandes enseignes qui sont, elles, peu nombreuses (sous différentes formes : groupes intégrés, réseau de franchises, etc.). Le développement des grandes surfaces alimentaires a donc concentré l'emploi dans de grandes unités décisionnelles. Dans le commerce non alimentaire à l'inverse, il n'y a pas eu de grands bouleversements dans la taille des établissements : les établissements de moins de 10 salariés concentrent toujours plus de 50 % de l'emploi. En revanche, ces petits magasins sont moins indépendants qu'avant du fait du développement des grandes enseignes : les entreprises de plus de 1 000 salariés comptent maintenant environ 30 % des effectifs de ce secteur. Pourtant, ce chiffre ne prend pas en compte les réseaux de franchise, où les magasins sont reliés par des contrats commerciaux.

Dans le commerce, comme dans l'industrie et les services, les évolutions de l'emploi sont marquées par une concentration accrue au niveau des unités décisionnelles. Ces dernières peuvent cependant prendre des formes multiples, échappant ainsi en partie au schéma classique établissement-société-entreprise.

③ Commerce de détail alimentaire : les supermarchés et hypermarchés regroupent de plus en plus de salariés



Lecture : en 2006, 875 000 salariés travaillent dans le commerce de détail alimentaire ; 260 000 se trouvent dans le petit commerce, 615 000 dans des grandes surfaces.

Champ : salariés des entreprises privées hors agriculture et ex-GEN (encadré) de France métropolitaine.

Source : Unédic, traitement Insee.

Qu'est-ce qu'un établissement, une société, une entreprise ?

L'établissement est le lieu de production et de travail. L'entité qui chapeaute l'établissement est la société, unité juridique autonome. Celle-ci peut posséder un ou plusieurs établissements. Les établissements et les sociétés sont immatriculés au répertoire Sirene. Les établissements sont repérés par leur numéro Siret, dont les neuf premiers chiffres forment le numéro d'immatriculation de la société, le Siren.

Cette étude s'appuie sur le fichier des déclarations annuelles des sociétés à l'Unédic. En effet, tout établissement doit déclarer chaque année à l'Unédic ses effectifs au 31 décembre. On connaît alors son identifiant établissement, celui de la société propriétaire ainsi que le code d'activité de l'établissement. Ces déclarations étaient utilisées jusqu'en septembre 2009 pour l'estimation annuelle de l'emploi. Cette source couvre une très grande partie du champ privé hors agriculture, les exceptions notables étant les ex-GEN (Grandes Entreprises Nationales) : la RATP, la SNCF, la Poste, France Télécom, Air France, EDF-GDF, même si ces entreprises sont maintenant incorporées au champ.

Certaines sociétés, bien que juridiquement indépendantes, sont pourtant contrôlées financièrement par une autre société : cet ensemble forme alors un groupe. Ces groupes comptent une société-mère, qui n'est

détenue par aucune autre et qui détient, directement ou indirectement, la majorité des parts dans les sociétés-filles.

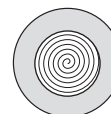
Le terme d'entreprise peut ainsi désigner des groupes ou des sociétés indépendantes. Dans les deux cas, il s'agit d'un ensemble cohérent en termes de prise de décisions stratégiques et organisationnelles.

L'Insee fait une enquête chaque année pour connaître le contour des groupes (l'enquête Lifi, Liaisons Financières). Elle est ici utilisée depuis 1985 et uniquement sur les groupes de plus de 1 000 salariés afin d'avoir un champ constant. Les entreprises sont donc ici des sociétés indépendantes ou des groupes de sociétés.

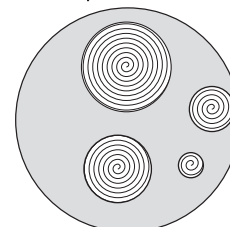
Il est à noter que cette définition des entreprises est plus extensive que la définition retenue par Eurostat et reprise par la LME (Loi de Modernisation de l'Économie) en août 2008 puis par le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008. Au sens de la LME, un groupe pourrait être formé de plusieurs « entreprises » ayant une certaine autonomie et qui constituent des sous-groupes ou des divisions opérationnelles de ces groupes. Leur identification concrète repose sur une opération de dégroupage appelée « profilage » à laquelle l'Insee n'a pas encore procédé et qui ne peut, par conséquent, pas s'appliquer au passé.

Schéma simplifié : les différentes formes de l'entreprise

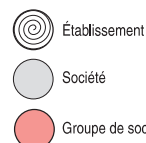
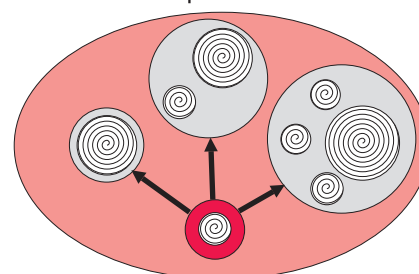
Société mono-établissement



Société pluri-établissement



Groupe de sociétés



● Société « tête de groupe »
→ Liaison financière
(plus de 50 % des parts
détenues par la société
« tête de groupe »)

Bibliographie

« Les entreprises de services : concentration accrue sous l'influence des groupes », P. Berret, *Insee Première* n° 1038, septembre 2005.

« Soixante ans d'économie française : des mutations structurelles profondes », G. Bouvier et C. Pilarski, *Insee Première* n° 1201, juillet 2008.

« L'emploi en France depuis trente ans », J.-L. Dayan, *Vue d'ensemble in « L'emploi, nouveaux enjeux » Insee Références*, édition 2008.

« Les réseaux d'enseignes, très présents dans le commerce », J. Fraichard et C. Troïa, dossier *in « le commerce en France »*, *Insee Références*, édition 2007.

« Le poids des grandes entreprises dans l'emploi : baisse dans l'industrie, augmentation dans les services et le commerce », K. Moussallam, *Insee Première* n° 683, novembre 1999.

« Sous-traiter ou embaucher ? » C. Perraudin, N. Thévenot, J. Valentin, *document de travail du CEE* n° 78, février 2006.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2010

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : PT
Impression : Jouve
Code Sage IP101289
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2010

